

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Coronavirus**

**Digne-les-Bains, le 15 mars 2020**

**Fermeture des établissements thermaux**

A la suite des mesures annoncées par le Premier Ministre ce samedi 14 mars relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 et en application de l'arrêté du ministre des Solidarités et de la santé du 14 mars 2020, qui précise qu'« il y a lieu de fermer les lieux accueillant du public non indispensables à la vie de la Nation tels que les cinémas, bars ou discothèques; qu'il en va de même des commerces à l'exception de ceux présentant un caractère indispensable...», **les établissements thermaux ont engagé la fermeture de leurs activités et n'accueillent plus de nouveaux curistes.**

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex